

BARBY

FLASH



Juin 2011

Chères Barbysiennes,
Chers Barbysiens,

En ce printemps 2011 nous voici arrivés à mi-mandat.
Pour faire le bilan de l'activité municipale et dresser
les perspectives des trois prochaines années nous
vous invitons à participer à une réunion publique, ce
mercredi 15 juin à 19 heures à la Mairie.

l'avenir de notre Commune toujours dans un esprit solidaire et dynamique.

Après un rappel par les adjoints de leurs principales missions sous forme de présentation des actions déjà menées et des priorités identifiées pour les prochaines années, nous échangerons sur vos interrogations, souhaits et attentes.

Votre participation enrichira notre réflexion et nous assurera d'être au plus près des besoins de chacun.

Vous savez que vous pouvez compter sur vos élus.
Ceux-ci comptent sur vous pour faire vivre notre démocratie locale.

LE MOT DU MAIRE

Le Maire, **Catherine CHAPPUIS**

SOMMAIRE

- [Page 1.](#) Le mot du maire.
- [Page 2.](#) Budget 2011, la vie à Barby.
- [Page 3.](#) La vie à Barby suite.
- [Page 4.](#) Agenda, nouveautés...

Tous les sujets qui vous intéressent pourront être évoqués dans le cadre d'un débat ouvert et constructif.

Le budget 2011 qui a été voté au mois de mars dernier constitue le cadrage général de l'action municipale et confirme nos priorités: assurer le meilleur service public au quotidien et préparer

Samedi 28 mai: journée "Odyssée"
(association départementale des paralysés de France) à la Salle des Fêtes.



n° 63

MAIRIE - Place de la Mairie - BARBY. Tél. 04 79 33 08 51 - mairie@barby73.fr - www.barby73.fr
Horaires d'ouverture au public: le lundi de 14h00 à 18h00, du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h00

LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF A EU LIEU LE 21 MARS 2011. EN VOICI LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS:

TAUX D'IMPOSITION

Maintien des taux d'imposition en 2011

- Taxe d'Habitation: 10,06 %

- Taxe Foncière: 18,35 %

→ **Les taux d'imposition pour Barby n'ont pas augmenté depuis 15 ans**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (HORS EXCEPTIONNELLES)

2 381 000 € dont

- 53 % Reversement Etat/Chambéry Métropole

- 37 % Taxe d'Habitation/Taxe Foncière

- 10 % Autres (loyers, périscolaire...)

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (HORS EXCEPTIONNELLES)

1 859 000 € dont

- 51 % Frais de personnel

- 15 % Entretien des bâtiments/voies

- 10 % Électricité, eau...

→ **La différence entre recettes et dépenses de fonctionnement participe au financement de l'Investissement.**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU BUDGET

4 164 000 € dont environ 3 000 000 €

seront dépensés en 2011, le reste en 2012.

Avec en particulier:

- 2^e phase Clos Gaillard
- 1^{re} enveloppe école élémentaire
- Travaux rue des Charmilles
- Travaux impasse des Rochettes
- Travaux impasse des Larmuzes
- Poursuite de la conteneurisation

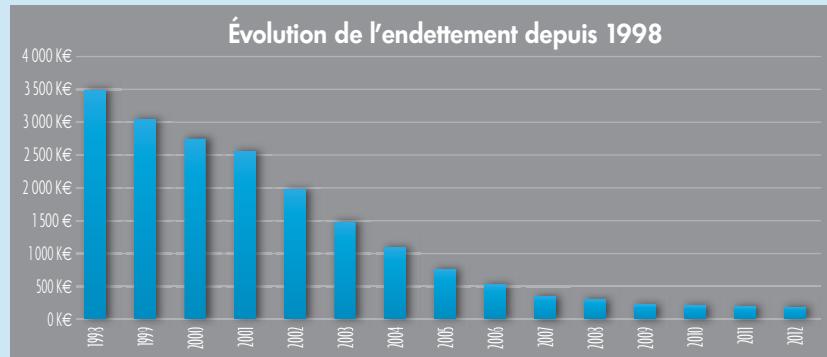
- Sécurisation route de la Trousse

- Abords de la maison médicale

- Rachat du Palais des Hirondelles

D'importants investissements ont été réalisés ces trois dernières années. Néanmoins, la Commune de Barby en 2011 est quasiment débordée (voir graphique ci-dessous) ce qui lui donne une réelle capacité d'investissement et d'emprunt pour les années à venir

Évolution de l'endettement depuis 1998



LA VIE À BARBY

INFOS TRAVAUX

TRAVAUX RÉCEMMENT ACHEVÉS:

→ **Six aires à conteneurs semi-enterrés** ont été créées: quatre à la Résidence des Epinettes et deux au lotissement de la Bâtie au niveau des entrées sur la route de Curienne.

→ **L'aménagement de la rue des Charmilles, ainsi que celui des allées des Bruyères et des Myrtilles** sont terminés. Les plantations et engazonnement sont programmés pour cet automne.

→ **Clos Gaillard:** remplacement de bordures cassées et reprise des enrobés de trottoir rue du Chemin Neuf.

TRAVAUX EN COURS

→ **Route de la Trousse** (travaux de liaison cyclable entre La Ravoire et Barby et aménagements de voirie, menés sous la maîtrise d'ouvrage de Chambéry métropole et des Communes de la Ravoire et de Barby): les travaux de génie civil

sont achevés. Vont suivre maintenant les travaux de câblage des concessionnaires ERDF et France Télécom. Dès ces interventions réalisées, les enrobés pourront être terminés. Les candélabres seront ensuite remplacés sur le reste de la route de la Trousse jusqu'au rond-point d'entrée de ville.

PROCHAINEMENT

→ **Clos Gaillard:** aménagement de la liaison est/ouest de la rue du Chemin Neuf à partir de son accès avenue René Cassin jusqu'au parking de l'immeuble Les Graminées.

→ **Lotissement de la Bâtie:** création d'un escalier avec main-courante sur le chemin piéton entre l'allée du Rossignol et la route de Curienne.

→ **Impasse des Rochettes:** réfection de l'éclairage public, des bordures et enrobés.

→ **Gymnase:** remplacement complet du système de production de l'eau chaude sanitaire.

→ **Bâtiment "les Mouettes"**: réfection de l'isolation et de l'étanchéité de la toiture terrasse.

POS

Modification du Plan d'Occupation des Sols AVIS D'ENQUÊTE

Madame le Maire informe le public que par arrêté municipal en date du 6 mai 2011 a été prescrit l'enquête publique sur les dispositions de la modification du POS (Plan d'Occupation des Sols). Les pièces du dossier sont consultables à la mairie du 27 mai au 28 juin 2011. Un registre d'enquête est également disponible pour recueillir d'éventuelles observations.

Présence en mairie de Monsieur Guy GASTALDI ingénieur, Commissaire Enquêteur désigné, le mercredi 15 juin 2011 de 9h30 à 11h30 et le mardi 28 juin 2011 de 16h00 à 18h00.

DU 15 JUIN AU
13 JUILLET 2011

EXPOSITION DE PEINTURE A BARBY PAR LES ÉLÈVES DE MALER

Un groupe de peintres amateurs débutants ou confirmés, qui suivent des cours de peinture auprès de MALER (artiste peintre sur la place chambérienne dont l'atelier est situé rue du Larith) va exposer sur BARBY. L'exposition aura lieu dans les locaux de la mairie (entrée et salle des mariages) ainsi que dans une partie des locaux de la maison des associations.

Une permanence calée sur les horaires de la bibliothèque permettra d'échanger avec les exposants sur les travaux réalisés ou même sur l'organisation et le contenu des cours.

Ce qui motive les exposants c'est avant tout le plaisir de montrer ce que l'on peut faire lors de cours d'initiation à l'art contemporain, même lorsqu'on

débute, pour peu que l'envie de créer soit présente. C'est aussi le plaisir de rencontrer des gens intéressés par l'art avec lesquels des échanges informels pourront avoir lieu. Pour informations complémentaires: www.lesellevessdemaler.com

Le vernissage aura lieu à la salle des mariages le jeudi 16 juin à 18h30.

LA VIE À BARBY

CENTRE DE LOISIRS "LES MOUETTES"

Le Centre de Loisirs "les Mouettes" de Barby ouvre ses portes dès le début des vacances d'été jusqu'à la veille de la rentrée scolaire.

Cet été les mouettes s'envolent pour de nouvelles aventures avec des sorties, des grands jeux, des journées exceptionnelles, des activités manuelles,

des bivouacs... bref tout un programme pour un été de folie!!!

Pour tous renseignements, contactez Anne-Sophie au centre de loisirs de Barby ou au 0479713155 les lundis et mardis de 16 h à 18 h et les mercredis de 17 h à 18h30



CAMPS D'ÉTÉ

POUR LES ENFANTS DE 6 À 13 ANS

- 25-29 juillet: camp nautique (8/10 ans)
- 25-29 juillet: camp équitation (10/13 ans)
- 22-26 août: camp clown théâtre (6/10 ans)
- 22-26 août: camp eaux vives (10-13 ans)

RENSEIGNEMENTS: TÉL. 0479707601

JOB D'ÉTÉ

En partenariat avec le S.I.C.S.A.L (syndicat intercommunal du canton), la Commune de Barby propose, en nombre très limité, aux jeunes âgés de plus de 16 ans et de moins de 18 ans, un job d'été. Ces travaux, encadrés par un animateur, se dérouleront du 11 au 15 juillet durant 4 jours de 8 à 12 heures. Les jeunes intéressés doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie avant le 1^{er} juillet 2011.

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Grâce à l'implication des élus et des services techniques, les efforts accomplis depuis plusieurs années pour agrémenter l'aspect visuel des espaces publics de notre Commune (ronds-points – entrées des lotissements – place de la Mairie et de l'Eglise – aménagements paysagers du cimetière...) portent leurs fruits. Un soin particulier a été apporté au rond-point de l'entrée de ville (à l'intersection des avenues Paul Chevallier et René Cassin) ainsi qu'à celui situé à proximité de la maison médicale et de l'école maternelle.

Une distinction a d'ores et déjà été attribuée à la

Commune (diplôme du concours des villes, villages et maisons fleuris 2010 – 2^e prix dans la catégorie des communes de 1500 à 3999 habitants – concours plaine) qui poursuit son effort dans le cadre de cette procédure départementale de valorisation du fleurissement.

Ainsi cette année la Commune organise un concours des maisons et balcons fleuris visibles depuis la voie publique. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie.

Participez au fleurissement de la Commune



POURQUOI DÉTRUIRE L'AMBROISIE

Détruirez l'Ambroisie avant qu'elle ne fleurisse. À l'approche de l'été, COUPONS COURT à l'ALLERGIE de l'Ambroisie, qui fait partie des espèces invasives.

Ce sont des plantes, qui sortes de leur milieu naturel, colonisent de nouveaux milieux souvent au détriment de plantes naturellement en place. Résultat: perte de biodiversité et bouleversement dans la chaîne alimentaire.

→ **POURQUOI:** A la fin de chaque été, son pollen peut provoquer des allergies gênantes, voire grave (rhume, conjonctivite, asthme, urticaire...)

→ **OU LA TROUVE-T-ON:** là où la terre est dénudée, retournée; terrains résidentiels privés, agricoles ou délaissés.

→ **COMMENT L'EMPÊCHER DE POUSSER:**

Ne pas laisser la terre dénudée en mai, juin, juillet. Il faut donc:

- Semer du gazon, des plantes à fleurs,
- Ne pas tondre le gazon trop ras,
- Éviter les engrangements ou désherbants totaux.

→ **POUR LA DÉTRUIRE:** dès que la plante est sortie de terre: soit l'arracher à l'aide de gants et se méfier du pollen qui se disperse en Août par les fleurs, soit la faucher, pour des surfaces importantes

→ **COMMENT LA RECONNAÎTRE:**

- la tige est couverte de poils blancs,
- les feuilles sont découpées d'une couleur vert vif sur les deux faces, les fleurs apparaissent en juillet et août en portant le pollen.

ALERTE SÉCHERESSE

Afin de réserver l'utilisation de l'eau aux usages essentiels, les mesures suivantes ont été prises par arrêté préfectoral du 13 mai 2011.

SONT INTERDITS:

- le lavage des véhicules hors des stations professionnelles, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire et pour les organes liés à la sécurité;
- de 8 h à 20 h, l'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des golfs, stades et espaces sportifs de toute nature (les jardins potagers ne sont pas concernés)
- le fonctionnement des fontaines publiques en circuit ouvert, sauf pour raison de salubrité des réseaux d'adduction;
- le lavage des voiries sauf impératif sanitaire et à l'exclusion des balayeuses laveuses automatiques;
- le remplissage des piscines privées sauf première mise en eau pour livraison après construction;
- les prélèvements directs dans le milieu hydraulique superficiel ou souterrain, dits domestiques

RAPPEL: la commune alloue une aide de 200 € pour l'installation d'une citerne enterrée de récupération d'eau de pluie d'au moins 2000 l.

LA VIE À BARBY

TOUJOURS VIVANTS DANS NOTRE MÉMOIRE COLLECTIVE

Les Fusillés du Valromey (Ain) – arrêtés par représailles lors d'une rafle dans le secteur du Valromey, ils étaient 19 otages, 12 originaires de la région et 7 bûcherons espagnols, réfugiés en France lors de la Guerre d'Espagne. Transférés d'abord sur Chambéry, les prisonniers ont été ensuite amenés par camion à Challes Les Eaux, aux abords du terrain d'aviation où ils ont été fusillés. Le plus jeune avait 17 ans. C'était le 20 juin 1944.

Depuis, chaque 20 juin, en fin d'après-midi, une délégation du Valromey vient se recueillir devant la stèle érigée à la mémoire des victimes (sur la route départementale en face du Centre de vol à voile). Des représentants des Communes de Challes les Eaux et Barby participent également à cette cérémonie commémorative.

Claudius MANON – Natif de Barby, comme d'autres jeunes de son âge, il n'a pas accepté l'Occupation et il est entré dans la Résistance, rejoignant le Maquis qui avait établi son camp à la ferme "Délégué" dans les bois de Curienne. Ce 22 août 1944, juste avant la Libération de Chambéry, Claudius Manon était en "opération", avec une vingtaine de ses camarades, dans le secteur de St Anthelme à Chignin, quand, sur la route en contrebas, est arrivé un convoi allemand. Le groupe de maquisards a été pris sous le feu de l'ennemi et Claudius Manon a été mortellement touché. Il avait 22 ans.

Depuis, chaque 22 août, un rassemblement à sa mémoire est organisé en fin d'après-midi au Monument aux Morts de Barby, puis à la stèle de Chignin (au bord de la route, entre le dépôt d'hydrocarbures et les feux tricolores).

LA BIBLIOTHÈQUE SE PRÉPARE À L'ÉTÉ

Pour les plus jeunes, la prochaine heure du conte avec Marie-Jo se tiendra le mercredi 15 juin à la bibliothèque à 16 h, de jolis contes avant les vacances d'été. Entrée gratuite. Dès le 16 juin, la bibliothèque s'associe à la mairie pour exposer les œuvres peintes des élèves de Maler, peintre chambérienne. Des livres d'art, des livres sur la peinture et les peintres, sur les techniques, seront exposés, pour vous donner envie de peindre, pour mettre de la couleur dans nos vies, pour le plaisir des yeux. Nous vous tiendrons informés de la mise en place d'animation gratuite pour les jeunes. L'inscription se fait à la bibliothèque les jours d'ouverture au public.

ÉCOLE MATERNELLE "LE MANEGE"

Le mur d'enceinte de l'école maternelle étant très endommagé, il a fallu détruire les céramiques. Guidés par Magali Thiboud (artiste/peintre) les enfants de l'école maternelle ont réalisé un projet de fresque murale sur le thème de la montagne aux 4 saisons. Au final, chacun aura pu mettre un coup de rouleau ou réalisé un dessin !



AGENDA

JUIN

- **Samedi 11 à 19 h:** "les Failles" à la salle des fêtes organisées par le GAB
- **Mercredi 15 à 19 h:** à la mairie, réunion publique: bilan de mi-mandat
- **Vendredi 17 à 21 h:** Concert au Parc Malatray, organisé par le GAB, avec la participation de Chorale Cadence et de l'Ecole Intercommunale de Musique
- **Lundi 20 à 18 h:** Cérémonie en mémoire des Fusillés du Valromey
- **Lundi 20 à 19 h:** Conseil Municipal
- **Vendredi 24 à partir de 17 h:** Fête des enfants au Centre de Loisirs "les Mouettes" organisée par le RAM.
- **Samedi 25 à 20 h 30:** à l'église de Barby: Concert de Chorale Cadence
- **Samedi 25 à 19 h 30 et dimanche 26 à 19 h** à la salle des fêtes: Théâtre avec la Compagnie du Masque de Chair "Solos duos, trios et plus" adaptation de J.M. RIBBES
- **Jeudi 30 à 19 h:** à la Maison des Associations: remise des trophées associatifs

JUILLET

- **Lundi 11 à 19 h:** Conseil Municipal
- **AOÛT**
- **Lundi 22:** cérémonie en mémoire de Claudius Manon.
- **Mardi 30:** ciné plein air "Fantastic Mr. Fox" (film d'animation).

ENTRETENIR LE BARBECUE

Laissez votre barbecue s'éteindre, avec la grille dessus, jusqu'à ce que les restes d'aliments soient grillés. Une fois refroidie, frottez la grille avec du papier journal, puis lavez-la normalement. Les odeurs auront disparu à la prochaine utilisation

CONCOURS PHOTO

À compter du 15 juin 2011 toute la région passera à la télévision tout numérique.

Pour savoir si vous êtes concerné, équipé ou toute interrogation:

- Consulter le site: www.tousaunumerique.fr
- Ou appeler le 0970 818 818 du lundi au samedi de 8 h 00 à 21 h 00 (prix d'un appel local).

DU NOUVEAU...

... AU COLLÈGE JEAN MERMOZ

Le collège Jean Mermoz disposera d'une Section Européenne Italienne LV2 à cette rentrée scolaire 2011. Les élèves bénéficieront de deux heures supplémentaires d'enseignement de l'italien chaque semaine, afin d'améliorer leur pratique de la langue et développer leur connaissance de la culture italienne. Ils pourront également participer à un échange entre le collège et un établissement italien de la région de Ligurie. Une poursuite d'étude sera possible au lycée du Granier, pour obtenir un baccalauréat avec mention européenne ou encore suivre le parcours ESABAC (baccalauréat Franco-Italien).

CENTRE COMMERCIAL

- Le BARBYLONE a remplacé le "612"
- Prochainement ouverture d'un cabinet de kinésithérapie par Nicolas PACCLOUD.